N° 2023/129/7.1 **Feuillet n°151**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**42**
Votants :	**47**
Pour :	**47**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Dominique DURUY excusée donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI excusé donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET excusé donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE excusée donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Stéphanie PORTE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Décision Modificative n°2 Budget Principal 44000

Lors de la préparation budgétaire, le montant de la contribution au SIRTOM de Brive avait été sous-estimé de 110 000€ (montant mensuel de la contribution). Il convient de procéder à une décision modificative afin d'augmenter les crédits au chapitre 65 Charges de gestion courante ainsi qu'au chapitre 73 en recettes de fonctionnement qui concerne la TEOM.

AR Prefecture
024-200041150-20231214-DE2023129-DE
Reçu le 18/12/2023

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, DECIDE de modifier les inscriptions suivantes :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**110 000,00**		
Autres contributions	65548 8121	110 000,00		
73 - IMPOTS ET TAXES				**110 000,00**
Taxe enlèvement ordures ménagères et ass			7331 8121	110 000,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		**110 000,00**		**110 000,00**

Et **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 18/12/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture
024-200041150-20231214-DE2023129-DE
Reçu le 18/12/2023